



Résilié une loa sur une moto, victime d'une agression

Par Visiteur

Bonjour j'ai été victime d'agression sur moi le 13 juin 2009 il mon trancher la main avec une machette ne pouvant plus conduire la moto je desire arreter la location comment faire pour l'arreter car elle me coute 261 euros par moi sans parler de l'assurance je les depuis le 26 avril 2009

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

j'ai été victime d'agression sur moi le 13 juin 2009 il mon trancher la main avec une machette ne pouvant plus conduire la moto je desire arreter la location comment faire pour l'arreter car elle me coute 261 euros par moi sans parler de l'assurance je les depuis le 26 avril 2009

quelles sont les conditions de résiliation prévues dans votre contrat de location de moto?

Avez vous pris déjà pris contact avec le loueur?

Cordialement